



COMMISSION DU TRAVAIL DU MANITOBA

175, rue Hargrave, 5^e étage, bureau 500, Winnipeg (MB) R3C 3R8

Tél. 204-945-2089 Téléc. 204-945-1296

www.manitoba.ca/labour/labbrd/index.fr.html

Le 28 avril 2009

**COMMISSION DU TRAVAIL DU MANITOBA
BULLETIN D'INFORMATION N^o 7
DÉPÔT DES CONVENTIONS COLLECTIVES**

Le présent bulletin vise à rappeler aux parties du milieu des relations du travail qu'en vertu de l'article 72(2) de la **Loi sur les relations du travail** (chap. L10 de la C.P.L.M), elles sont obligées de déposer auprès de la Commission du travail du Manitoba deux (2) copies de toutes les conventions collectives établies en bonne et due forme. Cette disposition s'applique aussi aux modifications apportées à la convention collective pendant qu'elle est en vigueur.

L'envoi d'une copie de la convention collective sous format électronique (logiciel Word suggéré) par courriel à mlb@gov.mb.ca serait grandement apprécié.

Afin d'enrichir notre base de données, nous vous prions de préciser à quelle industrie et à quel sous-groupe se rattache chaque convention (voir au verso) et d'indiquer dans la lettre d'accompagnement le nombre d'employés concernés par la convention.

On peut obtenir des exemplaires de la **Loi sur les relations de travail** (chap. L10 de la C.P.L.M) en s'adressant aux Publications officielles (200, rue Vaughan, Winnipeg (MB), R3C 1T5, téléphone : 204-945-3101).

Pour plus d'information, communiquez avec la Commission en composant le 945-2089.

INDUSTRIES ET SOUS-GROUPES POUR LA CLASSIFICATION DES CONVENTIONS COLLECTIVES

Industries

Agriculture

Construction

Finances, assurances et immobilier

Foresterie

Industrie manufacturière

Mines

Administration publique

Services

Commerce

Transport, communications et autres services

Autre

Sous-groupes

Animaux
Plantes cultivées

Bâtiments
Construction lourde

Sociétés d'assurance
Agences immobilières et d'assurances

Aliments et boissons
Tabac, caoutchouc, plastiques et cuirs
Textiles et tricotage
Vêtements
Produits informatiques
Matériaux de construction
Bois, papier et meubles
Imprimerie et édition
Métal de première fusion
Fabrication de produits métalliques
Machines
Matériel de transport
Produits électriques
Produits minéraux non métalliques
Pétrole, charbon et produits chimiques
Autre : _____

Provinciale
Locale

Garde d'enfants
Construction (entretien)
Éducation et services connexes
Santé et bien-être
Loisirs
Sécurité
Gestion d'entreprise
Services personnels
Hébergement et restauration

De gros
De détail
Entrepôts

Transport
Entreposage
Communications
Autres services publics

Le 28 avril 2009